Rapport de l'Observatoire Social Tunisien

Juillet 2016

L'initiative de constituer un gouvernement d'union nationale de la part du président de la république a connu le grand intérêt de la société civile ainsi que de l'opinion publique, car elle pose plusieurs questionnements sur la nature, les composantes et les missions de ce gouvernement. L'annonce de cette initiative a provoqué des réactions multiples entre refus, scepticisme, dénonciation, soutien et indifférence.

Ce qu'il importe de retenir, en sus des différents mouvements de protestations provoquées par cette initiative, c'est la lenteur du processus de décision au dépend du traitement de plusieurs autres dossiers prioritaires retardés jusqu'à la formation de ce gouvernement d'union nationale.

L'essentiel du discours de l'ancien président du gouvernement, dans son allocution devant l'A.R.P., a indiqué que le renouvellement de confiance à son gouvernement de zéro a provoqué une grande perte dans les efforts des membres du gouvernement et que l'état d'attente, d'incertitude et de spéculations politiques dues aux rumeurs ont été les causes essentielles de la perturbation dans le travail des organismes officiels.

Cette situation qui dure depuis 2 mois en plus de la période des consultations sur la formation du nouveau gouvernement à venir présagent la reprise des activités gouvernementales pour mi-septembre s'il ne se présente aucun contretemps ou désaccord durant ce processus.

Comme cité et observé dans nos rapports précédents, la période estivale connait un recul relatif des mouvements de protestations citoyennes de toute nature (instantanées, spontanées et violentes) pour des raisons multiples, telles que les vacances, la séance unique, les congés et autres. Ce qui constitue une période favorable pour les instances gouvernementales afin d'examiner, de manière fondamentale et sans pressions, certains dossiers et de préparer des

réponses et actions à la période qui suit et pourraient réduire de manière significative l'état de gronde et de protestations dans plusieurs secteurs et plusieurs régions.

Par ailleurs, la commémoration du 59ème anniversaire de la proclamation de la République Tunisienne n'a pas connu de grandes festivités non loin de nous rappeler les autres évènements nationaux qui n'ont guère brillé par des apparats festifs et évoquant, par conséquent, un questionnement, par les internautes, sur le lien de causalité avec les protestations en cours.

Il a été observé, en revanche, des manifestations devant l'ambassade de Turquie, encadré par un parti politique local, dénonçant la tentative de renversement et un soutien certain au gouvernement turc.

La précarité de la conjoncture économique actuelle a eu un impact négatif sur la situation sociale nationale et a fait l'objet de plusieurs mouvements de protestations, étant données, la baisse des indices de développement et d'investissement contre une hausse des indices d'inflation et de chômage.

D'autres mouvements de protestations ont été enregistrés, notamment, concernant la fermeture de plusieurs sites et usines de productions comme La société Tunisienne des industries de pneumatiques à Msaken (S.T.I.P.) ou la société de câblerie Lear Corporation à Ben Arous. Cette dernière a 800 employés à son effectif décide d'une fermeture soudaine par craintes de terrorisme et d'insécurité alors que les instances syndicalistes ont assuré que cette société enregistre des bénéfices importants et que le climat social y régnant connait une stabilité certaine sans aucun mouvement de protestations.

Cette fermeture sans préavis évoque un questionnement sur la situation sécuritaire future de ce pays.

Les protestations concernant le secteur éducatif, tous cycles confondus, ont été les plus fréquemment observées depuis la rentrée scolaire 2015/2016, parmi les manifestations enregistrées dans toutes les régions du pays sans exception.

Ces mouvements de protestations ont touché tous les cycles voire les manifestations de mécontentement dès la rentrée pour certains.

Malgré la saison estivale, ce secteur continue à connaitre des mouvements de protestations aussi bien de parents, dans les régions intérieures, relatifs aux résultats décevants des épreuves nationales de baccalauréat, neuvième et sixième année ; que de candidats ayant réussis les concours nationaux de recrutement sans qu'ils soient affectés à des postes. Ces derniers ont même menacé d'escalade à la prochaine rentrée lors du mouvement sous le slogan de « volcan de la colère ».

Il est, par ailleurs, utile de noter que des mouvements similaires ont été enregistrés aussi bien dans le secteur relatif à l'enseignement de base que dans l'enseignement secondaire.

D'autres mouvements de protestation ont été enregistrés comme réaction d'indignation contre des propos et positions du ministre de l'éducation nationale comme lors de l'annonce de la fermeture des écoles préparatoires techniques, et ce, en dépit de l'inauguration de la campagne nationale pour l'amélioration de l'infrastructure des écoles et du matériels pédagogiques.

Bien que des protestations concernant le secteur sanitaire, enregistrées durant le mois de Juillet 2016, dépassent les proportions des mois précédents, elles continuent à dénoncer les mêmes problématiques de mauvais services, de cherté des soins médicaux ainsi que de la vétusté de l'infrastructure des unités de santé régionales et locales.

Les dépassements sanitaires, la pollution, les ordures, les moustiques et autres problèmes environnementaux ont été le levier de plusieurs mouvements citoyens dans différentes régions ;

Le gaspillage environnemental continue à être un problème récurrent en dépit de son coût socio-économique élevé et les campagnes d'aménagement des plages ne suffisent par car la problématique nécessite une campagne nationale de grande envergure pour l'amélioration des conditions environnementales impliquant la qualité de vie, le sens civique et la citoyenneté dans son sens large.

Pareillement aux mois ^précédents, La pénurie, les fréquentes coupures et la qualité de l'eau potable continuent d'occuper l'essentiel des mouvements de protestations citoyennes dans la majorité des régions y compris celle de Sahel.

Ces mouvements ont pris des formes diverses allant d'appel de secours via les médias, des lettres adressées aux officiels, jusqu'aux manifestations, sit-ins et blocage de route reflétant l'état de sècheresse que traverse, actuellement, le pays.

Les protestations contre la soif ont pris un nouveau tournant et c'est aux autorités concernées de prendre des mesures mettant fin à cette importante voire vitale problématique.

Les évènements de Remada, ont mis en évidence la précarité de la situation sécuritaire du pays. Les tournures de cet évènement auraient pu être autres mais la situation de développement, l'état de gronde et les protestations en instance ambiantes font évoluer tout évènement vers une violence et une envergure grave engendrant des affrontements avec les forces de l'ordre, des arrestations et des dégâts physiques et matériels.

La situation actuelle de gronde, de manifestations allant jusqu'aux affrontements avec les forces sécuritaires après la fermeture, par les autorités libyennes, du passage de Ras-Jedir et ses répercussions ainsi que la politique de lutte contre la contrebande, en est le parfait exemple.

Les sit-ins devant plusieurs ministères, dans les sièges de certains gouvernorats et délégations continuent, depuis des mois, sans solutions ni issues probables dans l'espoir que le nouveau gouvernement change les méthodes de traitement de toutes ces problématiques socio-économiques en faisant preuve de plus d'efficacité.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Contrairement aux attentes, il y a une augmentation conséquente des mouvements citoyens collectifs durant le mois de Juillet 2016 puisque 568 mouvements de protestation collectifs et individuels contre 398 mouvements enregistrés durant le mois de Juin et 272 mouvements durant le mois de Juillet 2015.

Ce retour des mouvements de protestations est, essentiellement, dû à :

- Au climat d'incertitude qu'a connu le paysage politique tunisien suite à l'initiative de formation d'un gouvernement d'union nationale par le Président de la République ;

- L'intérêt croissant à cette initiative au dépend des autres dossiers ;
- Les problèmes de croissance et de développement que connaissent les différents secteurs et régions ;
- La vague de chaleur, l'absence, la pénurie ou la mauvaise qualité de l'eau potable dans plusieurs régions ;
- Les problèmes liés à l'environnement dont la priorité est de moindre préoccupation chez les citoyens des régions intérieures en comparaison aux problèmes de développement ou de sécheresse ;

- Les dépassements et médiocrités dans les services de plusieurs organismes de santé ;
- Le lien avec les instances étatiques et gouvernementales que constituent les Institutions ;
- L'absence de considération des régions intérieures dans les politiques de développement qui connaissent des mouvements aléatoires en fonction des évènements locaux qui prennent des tournures violentes parfois jusqu'aux affrontements avec les sécuritaires. Ceci suppose la possibilité d'une absence de volonté de traitement approfondi des problématiques de développement régional et de l'application de la discrimination positive.

Mois	Juillet		Juin		Mai	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	64	11,3%	79	19,8%	56	10,6%
Protestations Collectives	504	88,7%	319	80,2%	473	89,4%
Mouvements de Protestation	568		398		529	

Il en ressort un recul relatif des actes de suicides et tentatives de suicides contre une augmentation conséquente des mouvements de protestations citoyennes

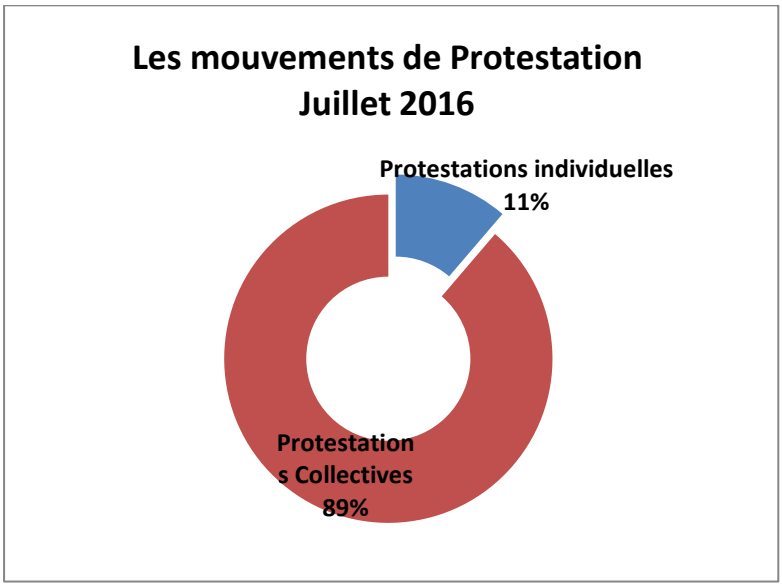

La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

	Juillet			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	2	2	19	23
Tunis	0	18	61	79
Ariana	0	2	1	3
Manouba	1	0	3	4
Ben Arous	1	0	2	3
Zaghouan	0	0	0	0
Nabeul	0	3	16	19
Jendouba	0	0	46	46
Beja	0	0	24	24
Kef	0	0	4	4
Seliana	1	0	20	21
Sousse	1	0	24	25
Monastir	0	0	1	1
Mahdia	1	6	6	13
Sfax	0	5	18	23
Kairouan	0	4	70	74
Kasserine	1	2	23	26
Sidi Bouzid	0	1	53	54
Gabes	0	0	12	12
Medenine	0	1	22	23
Tataouine	1	1	27	29
Gafsa	2	7	49	58
Tozeur	0	0	1	1
Kebili	0	1	2	3
Total	11	53	504	568

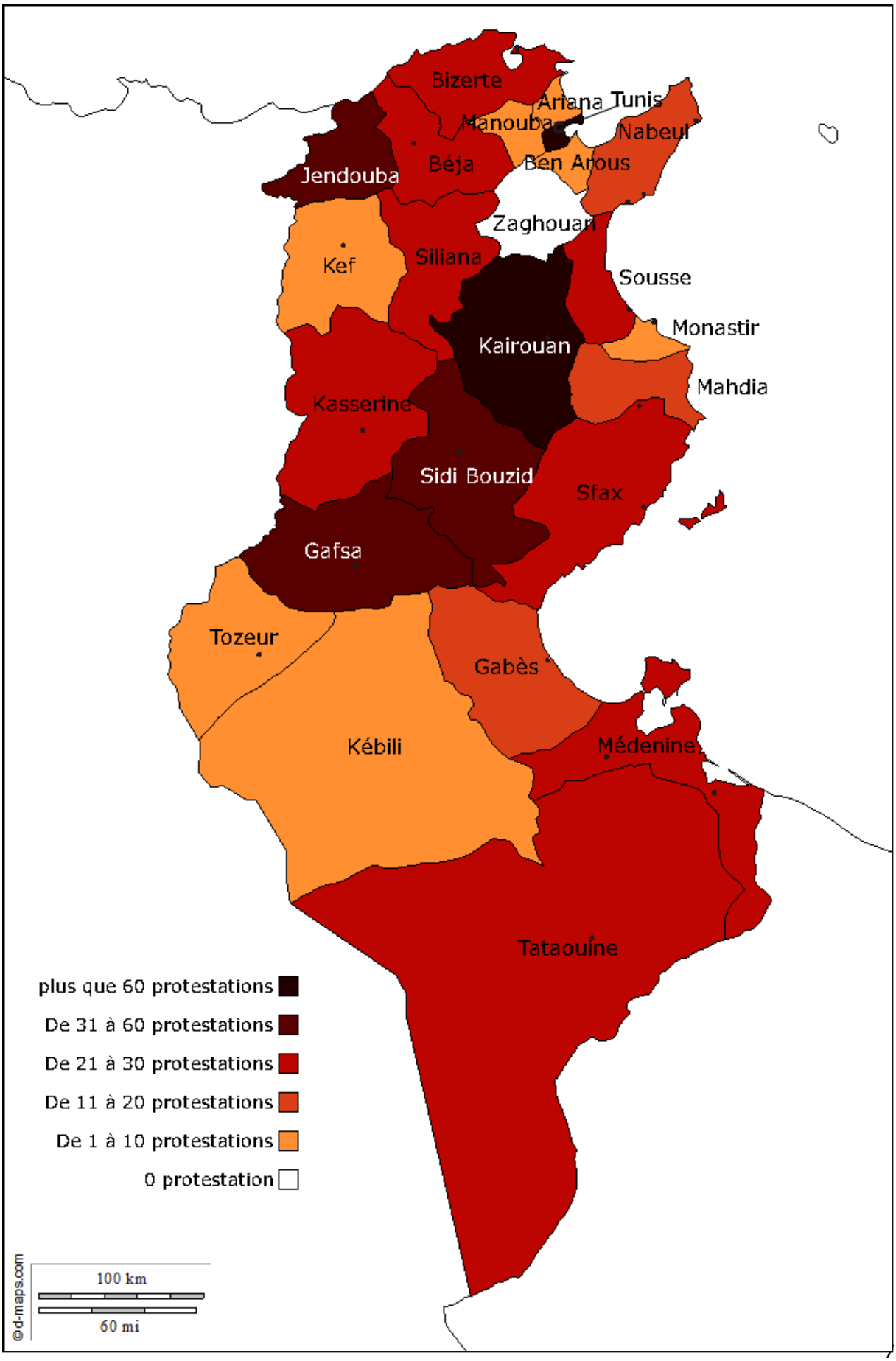
Bizerte
Ariana
Tunis
Manouba
Nabeul
Jendouba
Béja
Ben Arous
Zaghouan
Kef
Siliana
Sousse
Monastir
Kairouan
Mahdia
Kasserine
Sidi Bouzid
Sfax
Gafsa
Tozeur
Gabès
Kébili
Médenine
Tataouine
plus que 60 protestations
De 31 à 60 protestations
De 21 à 30 protestations
De 11 à 20 protestations
De 1 à 10 protestations
0 protestation
100 km
60 mi
©d-maps.com

Les gouvernorats de Tunis, Kairouan, Gafsa, Sidi Bouzid, Jendouba, Kasserine et Tataouine continuent à être le théâtre des manifestations les plus fréquentes.

Les gouvernorats de Médenine, Sfax, Sousse, Beja, Bizerte et Seliana ont connu des mouvements de moindre importance que le premier groupe.

Ensuite se classent les gouvernorats de Kebili, Gabes, Mahdia, Kef et Nabeul.

Les gouvernorats les plus calmes ont été Zaghouan (sans manifestations depuis 2 mois), Ben Arous (malgré les manifestations encadrées par les syndicats), Monastir, Ariana et Manouba.

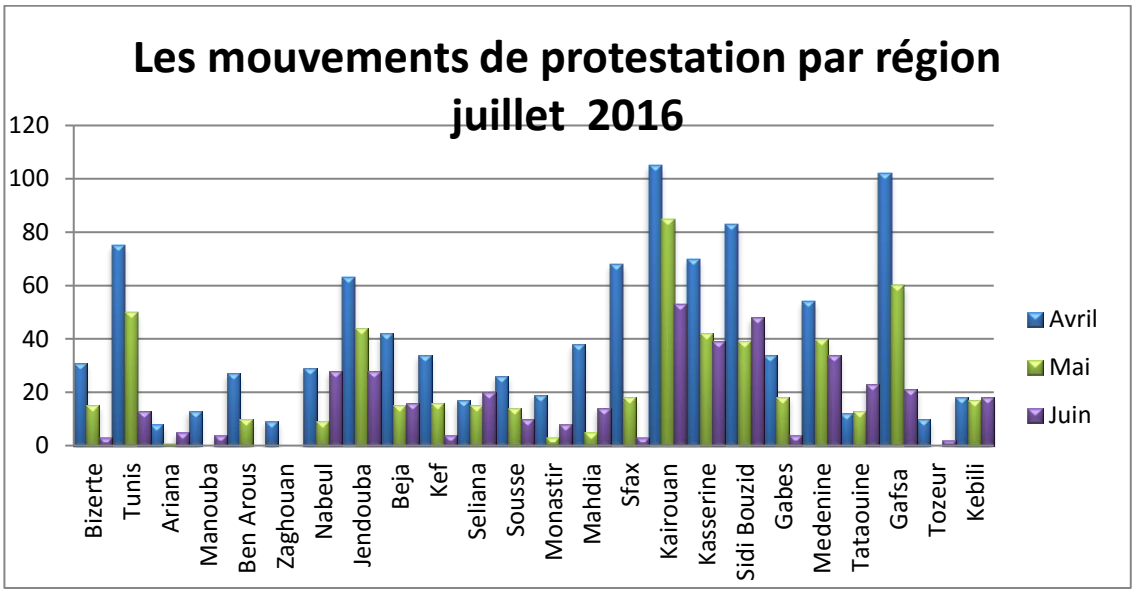

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Le mois de Juillet 2016 a connu une augmentation des actes de protestations individuelles et une baisse des suicides et tentatives de suicide :

Mois	Juillet		Juin		Mai	
Nature des Mouvements		%		%		%
Suicides et tentatives de suicide	53	83%	10	13%	51	91%
Autres mouvements de protestations	11	17%	69	87%	5	9%
Protestations individuelles	64		79		56	

Les mouvements de protestations individuelles :

- A **Ben Arous**, un citoyen père d'un bébé de 4 jours nécessitant une couveuse, a lancé un appel au secours suite au refus de ses demandes d'accueil par les hôpitaux publics et étant donné aussi que les coûts sont très élevés dans les cliniques privées. Bilel Riehi demande alors une prise en charge des frais d'hospitalisation du bébé par la CNAM ;

- A **Bizerte**, la mère d'un enfant de 5 ans, sourd et nécessitant une intervention chirurgicale très couteuse, lance un appel au secours aux autorités concernées afin de l'aider financièrement vue sa situation sociale délicate ;

- A **Bizerte** aussi, le militant Mohamed El Thawi Balti porte plainte concernant la situation actuelle des militants et l'absence totale d'assistance sociale et psychologique des anciens militants ;

- A **Gafsa**, un juge qui a été jugé pour des infractions commises et qui ont eu un mauvais impact sur l'éthique professionnelle de son métier et ont causé des troubles publics. Il se manifeste en s'engageant dans une grève de faim ;

- A **Gafsa** aussi, le citoyen Abd El Latif Ali, après trois jours du décès de sa sœurs en route vers l'hôpital de Gafsa, demande l'activation des procédures pour l'examen du médecin légiste

- A **Kasserine**, manifestation du citoyen Aymen Labidi, suite au décès de sa femme âgée de 27 ans, mère de deux enfants de 3 et 5 ans, après été examiné d'un médecin qui a mentionné qu'elle était en bonne santé et qu'elle pouvait rentrer chez elle ; mais après l'examen du médecin légiste, il a su que sa femme était enceinte et qu'elle avait une inflammation des reins ;

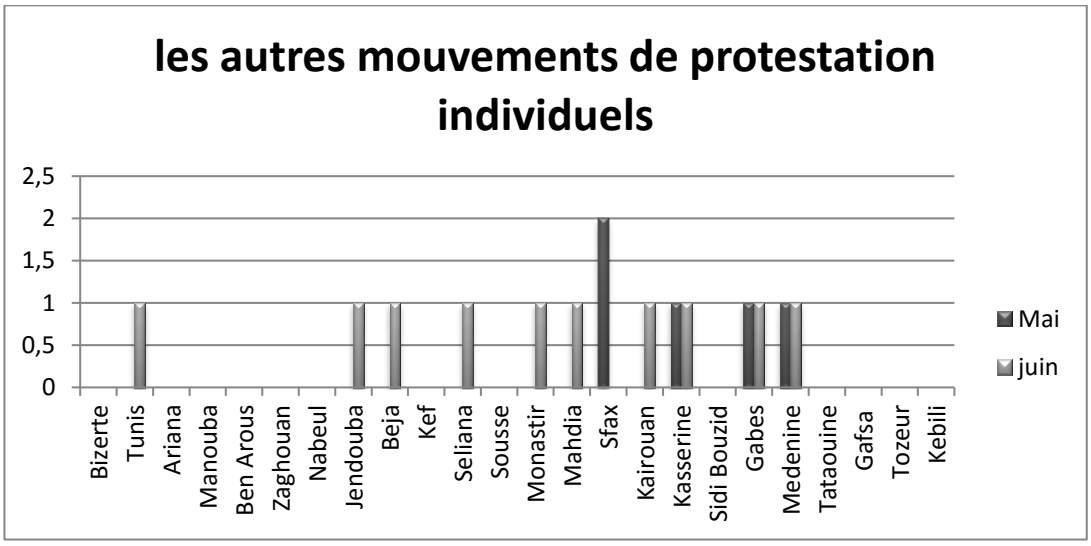

- A **Mannouba**, Abd Esslem Rahmouni, âgé de 35 ans se coud la bouche comme acte de manifestation puisqu'il a été empêché d'avoir sa carte d'identité nationale et aussi, pour demander un emploi ;

- A **Mahdia**, dans le gouvernorat de **Chebba**, un adulte de 40 ans marié et père de deux enfants, manifeste parce qu'il n'a pas pu avoir de licence pour faire un parking et pour renouveler celle de son kiosque à journaux ;

- A **Seliana**, Ammar Laswed père de 6 enfants a perdu ses 200 ruches d'abeilles et un matériel agricole d'une valeur de 500 milles dinars après l'inondation du barrage de Wed Seliana en 2013, et demande une indemnisation rapide de ces dégâts ;

- A **Sousse**, le père de l'enfant Sofien El Weti âgé de 16 ans qui a quitté le foyer il y a cinq jours et a appelé son père d'un taxiphone pour lui dire qu'il va bien, mais son père doute qu'il est sous pression terroriste ;

- A **Tataouine**, le capitaine retraité Yahia Abdallah El Hefian, lance un appel au secours dans les médias pour son fils agent de police condamné à la prison de Mornagia après avoir levé l'affaire pour le ministre des affaires intérieurs et qui a confirmé à son tour l'innocence de son fils et de son collègue.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

La parution récente du rapport des instances spécialisées du ministère de la santé sur les cas de suicides enregistrés en Tunisie durant l'année 2015 met en évidence les éléments suivants :

- La coordination de 9 sections de médecine légale, à savoir celle de : Charles Nicolle, (Tunis), Farhat Hached(Sousse), Fatouma Bourguiba (Monastir), Hedi Chaker (Sfax), Med Tahar EL Maamouri (Nabeul), Med Sassi (Gabes), Ibn EL Jazar (Kairouan), Houcine Bouzayne (Gafsa) et l'hôpital régional de Kasserine ;

- Le rapport ne traite pas les tentatives de suicide et se concentre sur les suicides effectifs en enregistrant un recul du taux d'incidence du suicide en 2015 (3.4/100 000 hab) en comparaison à l'année 2014 (3.27/100 000 hab) ; 365 actes de suicides en 2015 contre 372 suicides en 2014 soit un recul de 7 cas ;

- Un taux d'incidence de 4.75/100 000 hab masculin contre 1.8/100 000 hab féminin ;
- L'Age moyen des individus est de 37.9 ans ;
- L'Age des acteurs des suicides enregistrés varient entre 9 et 88 ans ;
- La tranche d'Age située entre 20-39 ans est la plus touchée (4.43/100 000 hab) et celle des moins de 20 ans est la moins touchée (1.4/100 000 hab) ; concernant les autres tranches d'âge cela se fait comme suit : 5.35/100 000 hab pour les70-74 ans, 5.32/100 000 hab pour les 20-24 ans et 4.73/100 000 hab pour les 40-44 ans ;
- Parmi les méthodes de suicide présentées dans le rapport la pendaison est la plus courante ;
- Sur le plan régional, le rapport présente une cartographie sans précisions ni justificatifs ;

Par ailleurs, il est utile de noter que :

- Les cas de suicide enregistrés par ce rapport sont au delà des chiffres avancés par notre organisme ;
- Une grande similitude entre les deux rapports quant aux tranches d'âge et des moyens employés ;

- L'aspect inutile de la propagande menée contre notre rapport annuel d'autant plus qu'il y a similitude dans les données ;
- La lecture psycho-sociologique des données présentées attendue se révèle totalement absente ;
- Aucune stratégie nationale de lutte contre le suicide par tranche d'âge, par classe sociale et par région n'a été avancée, elle le sera peut-être ultérieurement ;
- Aucune allusion à notre rapport annuel ni à nos lectures et interprétations ni aux recommendations et suggestions que nous avons proposé dans ce dernier.

La répartition des actes de suicides et tentatives de suicide par âge et genre se fait comme suit :

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	0	5	14	4	5	1	29
Féminin	1	3	2	3	15	0	24
Total	1	8	16	7	20	1	53
%	2%	15%	30%	13%	38%	2%	

Il a été relevé un net recul des actes de suicide de plus que moitié des cas relevés avec les tentatives et les menaces de suicide.

Un seul acte de suicide d'une fille de moins de 16 ans et ce après la réception de ses résultats scolaires a été relevé par notre organisme.

La concrétisation du lien de causalité entre les actes de suicides des enfants avec la période scolaire et l'éducation, puisqu'il y a une forte régression des actes en dehors des périodes de pressions scolaires, des examens ou des résultats.

La variation notable qu'a connu la tranche des 46-60 ans est due à la menace de suicide collectif des mères des disparus en mer ;

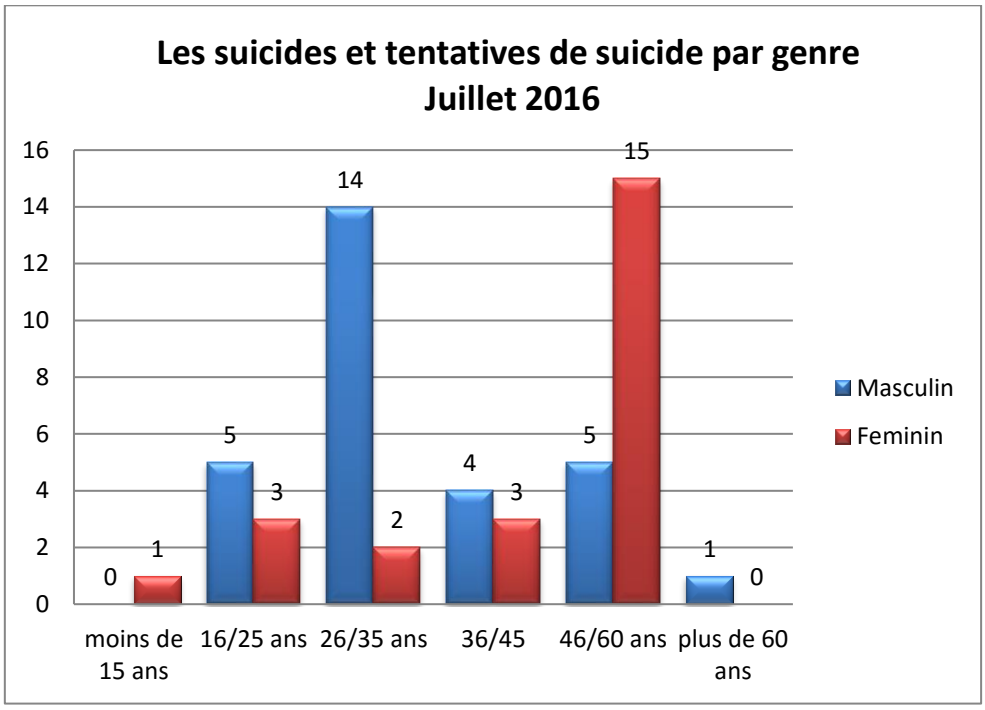

Le suicide d'un homme de plus de 60 ans nous pousse à réfléchir sur le processus de vieillissement de la population tunisienne ainsi que la nécessité de l'aménagement d'institutions et organismes de soin pour les personnes âgées puisque la cellule familiale, subissant les pressions du quotidien, se voit, de plus en plus, dans l'incapacité de prendre soin de ces personnes.

La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

	Juillet	Juin	Mai
Bizerte	2	1	2
Tunis	18	1	3
Ariana	2	0	0
Manouba	0	2	0
Ben Arous	0	0	1
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	3	22	1
Jendouba	0	7	1
Beja	0	1	7
Kef	0	2	1
Seliana	0	1	1
Sousse	0	2	2

Monastir	0	1	1
Mahdia	6	1	2
Sfax	5	3	1
Kairouan	4	8	19
Kasserine	2	6	2
Sidi Bouzid	1	5	4
Gabes	0	1	0
Médenine	1	1	2
Tataouine	1	0	0
Gafsa	7	3	1
Tozeur	0	0	0
Kebili	1	1	0
Total	53	69	51

Les gouvernorats de Tunis, Gafsa, Sfax et Kairouan ont connu, par ordre successif, le plus grand nombre de suicides et tentatives de suicide durant le mois de Juillet 2016, sachant que le gouvernorat de Nabeul était le plus touché durant le mois de Juin dernier.

Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Juillet 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un retraité de l'enseignement de 61 ans à Ghar Lmelh, qui d'après les données disponibles il souffrait de troubles mentaux.
    - Suicide d'un jeune de trente ans dans le gouvernorat de Sajnen, sans raisons connues.

- Le gouvernorat de **Tunis** :
  - Par ingestion de produits chimiques :
    - Tentative de suicide d'un jeune de trente ans, président de l'association « Chams » suite à de multiples pressions par la société et par sa famille.
    - 15 femmes et un homme ont menacé de suicide collectif s'ils ne peuvent pas avoir des informations sur leurs enfants disparus en mer.

- Le gouvernorat de **Ariana** :

- Par ingestion de produits chimiques :
  - Suicide d'un psychiatre âgé de 43 ans suite à des troubles émotionnels.
- Par précipitation :
  - Suicide d'une jeune âgé de 19 ans suite à des troubles émotionnels et sécuritaires.

- Le gouvernorat de **Nabeul** :
  - Par immolation :
    - Suicide d'une jeune fille à Manzel Tmim suite à un conflit avec sa sœur.
  - Par ingestion de produits chimiques :
    - Suicide d'un jeune de 19 ans sans raisons connues.
    - Suicide d'une jeune femme de 19 ans suite à un conflit familial.

- Le gouvernorat de **Mahdia** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'une femme de 40 ans après avoir su qu'elle portait le virus du SIDA ;
    - Suicide d'une femme de 31 ans dans le gouvernorat de Sidi Alwen sans raisons connues.
    - Suicide d'un jeune de 37 ans dans la région de Mseknia, suite à un conflit avec sa femme qu'il a poignardé avec un couteau et s'est suicidé de suite.
    - Suicide d'un adulte de 40 ans sans raisons connues.
  - Par ingestion de produits chimiques :
    - Tentative de suicide d'un adulte après deux jours de sit-in dans le siège de la municipalité de Chebba pour avoir une licence de parking.

- Le gouvernorat de **Sfax** :
  - Par Immolation :
    - Suicide d'un jeune de 20 ans, sans raisons connues.

        - Suicide d'un professeur universitaire contractuelle, dans la région de El Hancha, âgé de 43 ans et père de trois enfants, qui après la fin de son contrat a travaillé un marchand ambulant de jouets. Il a été arrêté par la police qui a retenu ses marchandises et sa moto. D'après sa famille, il a été victime de violence par ces policiers.
    - Par pendaison :
        - Suicide d'un jeune de 27 ans à Cité El Bahri, sans raisons connues.
    - Par ingestion de produits chimiques :
        - Suicide d'un jeune de 20 ans suite à un conflit familial.

- Le gouvernorat de **Kairouan** :
    - Par pendaison :
        - Suicide d'un jeune trentenaire dans la région de Chrayta sans raisons connues ;
        - Suicide d'un jeune de 30 ans dans la région de Hajeb Layoun sans raisons connues ;
        - Suicide d'un adulte de 50 ans dans la région de Zagdoud, qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.
    - Par ingestion de produits chimiques :
        - Suicide d'une jeune fille de 17 ans dans la délégation de Bou Hajla sans raison connues.
    - Par précipitation dans un puit profond :
        - Suicide d'un jeune trentenaire suite à un conflit avec sa femme qu'il a poignardé avec un couteau.

- Le gouvernorat de **Kasserine** :
    - Par Immolation :
        - Suicide d'une mère de cinq enfants qui travaille comme femme de ménage dans l'agence technique des transports terrestres, sans raisons connues ;

- Suicide d'une femme de 40 ans suite à un conflit avec son directeur de travail.

- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'une jeune écolière de 13 ans de la région de Bir Amema dans la délégation de Bir Hfay suite à un échec scolaire.

- Le gouvernorat de **Médenine** :
  - Suicide par pendaison d'un enfant de 16 ans à Djerba Midoune suite à la détérioration de ses résultats scolaires.

- Le gouvernorat de **Tataouine :**
  - Suicide par pendaison d'un jeune de 30 ans après qu'il a été viré de son travail comme soldat en raison de troubles mentaux, sachant qu'il a été hospitalisé auparavant dans un hôpital de maladies mentales.

- Le gouvernorat de **Gafsa** :
  - 7 jeunes chômeurs dans le gouvernorat de l'Gsar ont menacé de se suicider afin de revendiquer leurs droits au travail.

- Le gouvernorat de **Kébili** :
  - Suicide d'un jeune de 20 ans dans la région de Doul sans raisons connues.

Les mouvements de protestations collectifs :

Le mois de Juillet 2016 a connu 504 mouvements de protestations collectives sur les 23 gouvernorats de la république, seul celui de Zaghouan a été sans mouvements.

Les mouvements de protestations collectifs sont à repartir comme suit :

	Juillet	Juin	Mai
Protestations Instantanées	225	155	172

Protestations Spontanées	179	107	199
Protestations Violentes	100	57	102
Total	504	319	473

Une même architecture des mouvements de protestations par rapport au mois précèdent a été remarquée. Les plus fréquentes ont été les mouvements de protestations instantanées, puis spontanées ensuite à caractère violent.

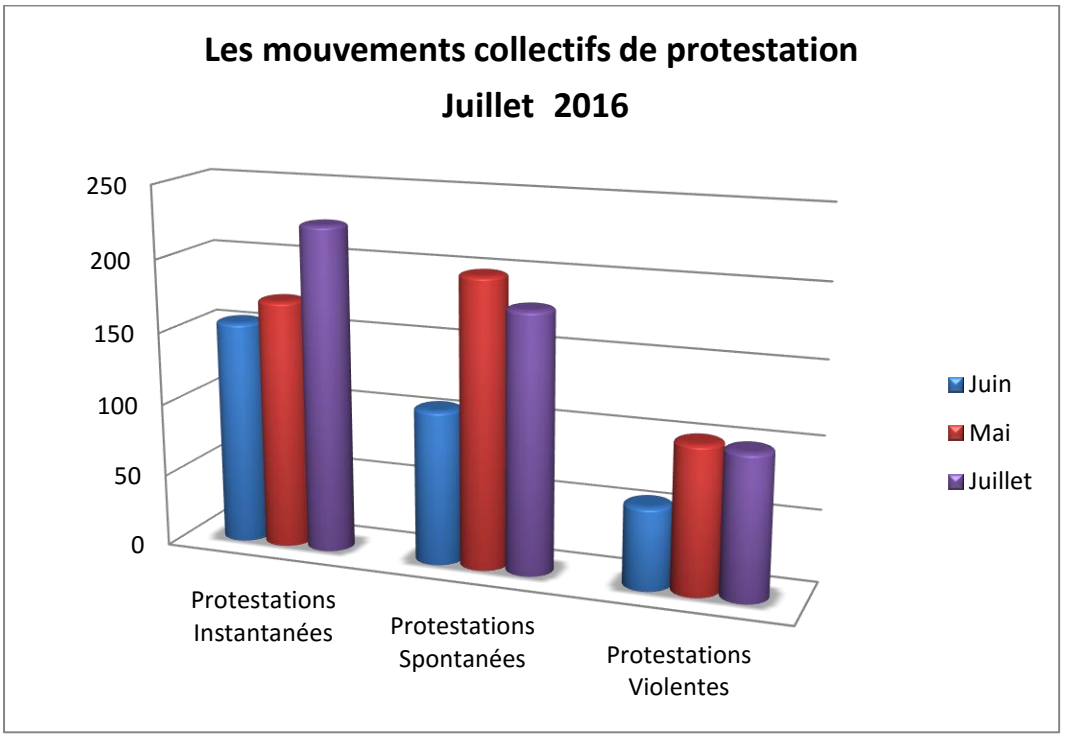

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Juillet				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	27	23	12	62	12%
Social	69	56	24	149	30%
Politique	18	15	11	44	9%
Educatif	15	13	9	37	7%
Environnemental	20	12	4	36	7%

Administratif	41	29	21	91	18%
Religieux	1	1	0	2	0%
Sanitaire	14	9	4	27	5%
Sécuritaire	19	20	15	54	11%
Sportif	1	1	0	2	0%
Total	225	179	100	504	

Les revendications socio-économiques, administratives et sécuritaires continuent, successivement, à occuper la plupart des mouvements de protestations de tout genre avec un prédominance des mouvements instantanés ensuite spontanés puis violents.

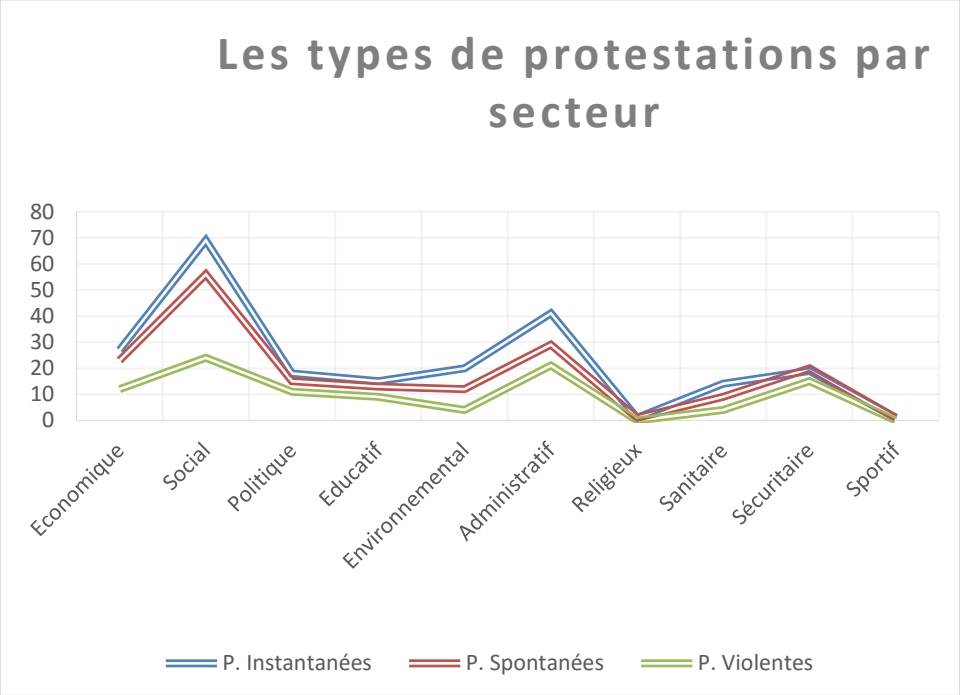

Les protestations d'ordre **social** les plus fréquentes continuent à avoir pour causes essentielles la pénurie d'eau potable, le chômage, la régularisation de certaines situations professionnelles, le recrutement, l'inflation des prix et la régression du pouvoir du niveau de vie. Les protestations d'ordre environnemental ont eu pour levier essentiel la pollution et les ordures quant aux manifestions à revendications sanitaires ont vu une recrudescence due aux services et erreurs dans le domaine de la santé publique et privée.

Le secteur **économique** a connu des revendications de développement dans les régions intérieures, les politiques de prix des produits agricoles, de remboursement de certaines redevances.

Les revendications concernant le découpage territorial des municipalités, la fermeture frontalière par la Lybie et l'appel présidentiel à la formation d'un gouvernement d'union nationale ont été l'essentiel du **politique**.

Le secteur **éducatif** a été le témoin de mouvements de protestations concernant les résultats des épreuves nationales de baccalauréat, des concours de recrutement et autres présageant un future rentrée scolaire problématique.

Les **institutions** ont été l'objet de protestations concernant le relationnel, la qualité des services et la proximité ainsi que certains dossiers de régularisation de situations professionnelles, d'octroi de licences et autres.

L'état des hôpitaux locaux et régionaux, la qualité des services proposés, les cas de certains décès mystérieux, l'absence de matériels et la lenteur des interventions d'urgence ont été l'essentiel des protestations **sanitaires**.

Malgré une réduction notable des interventions sécuritaires violentes nous avons enregistré des affrontements entres les forces de l'ordre et les habitants à Remada suite à la mort d'un jeune ne voulant pas obéir aux ordres de contrôle.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Juillet				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	11	4	4	19	4%
Tunis	30	22	9	61	12%
Ariana	1	0	0	1	0%
Manouba	2	0	1	3	1%
Ben Arous	2	0	0	2	0%
Zaghouan	0	0	0	0	0%
Nabeul	8	6	2	16	3%

Jendouba	22	18	6	46	9%
Beja	11	7	6	24	5%
Kef	3	0	1	4	1%
Seliana	7	7	6	20	4%
Sousse	11	10	3	24	5%
Monastir	1	0	0	1	0%
Mahdia	2	3	1	6	1%
Sfax	9	7	2	18	4%
Kairouan	29	23	18	70	14%
Kasserine	10	9	4	23	5%
Sidi Bouzid	22	21	10	53	11%
Gabes	5	4	3	12	2%
Médenine	9	9	4	22	4%
Tataouine	8	10	9	27	5%
Gafsa	20	18	11	49	10%
Tozeur	1	0	0	1	0%
Kebili	1	1	0	2	0%
Total	225	179	100	504	

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

L'absence, la pénurie et la qualité de l'eau potable que vivent plusieurs villages, délégations et régions allant du nord au sud du pays ont été sans contestations l'élément essentiel des mouvements de protestations durant le mois de Juillet 2016.

En effet, il en ressort que la moitié des mouvements observés ont été suite à la pénurie et coupure brusques d'eau potable dans les gouvernorats de Gafsa, Kairouan, Seliana, Kasserine, Bizerte, Beja, Kébili et Tataouine.

Les manifestations dénonçant la pollution et l'accumulation des ordures ont été le lot des gouvernorats de Mahdia, Ariana et Sfax.

Les revendications autour de l'emploi, le développement et l'infrastructure ont été observées dans les gouvernorats de Sidi Bouzid (Le sit-in « haremna »), Jendouba et Gafsa.

Par ailleurs, l'essentiel des moyens de protestations ont été, par ordre successif, les réseaux sociaux, les marches de protestations, les sit-ins, les pétitions, les menaces de suicide, le blocage des routes avec ou sans pneus brulés, les grèves, les agressions et autres.

Les espaces contenant les mouvements de protestations ont été, par ordre de fréquence, les routes, les locaux de la S.O.N.E.D.E., les espaces publiques, les ministères, la S.T.E.G., les espaces de travail, les municipalités, les sièges de gouvernorats et délégations, les hôpitaux et autres.

La S.O.N.E.D.E, les ministères, les gouvernorats, les instances sécuritaires, les groupements d'eau et autres ont été les essentielles cibles des revendications des protestataires.

	Juillet											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	3	6	1	0	4	4	0	1	0	0	19	4%
Tunis	7	6	15	12	4	11	0	3	3	0	61	12%
Ariana	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0%
Manouba	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	3	1%
Ben Arous	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0%
Zaghouan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Nabeul	1	9	0	0	1	3	2	0	0	0	16	3%
Jendouba	7	26	0	0	4	2	0	2	5	0	46	9%
Beja	0	4	0	9	1	7	0	0	3	0	24	5%
Kef	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	4	1%
Seliana	3	11	0	0	0	0	0	0	6	0	20	4%
Sousse	3	11	0	0	7	1	0	0	2	0	24	5%
Monastir	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0%
Mahdia	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	6	1%
Sfax	2	0	0	0	2	6	0	8	0	0	18	4%
Kairouan	9	17	6	11	2	14	0	3	8	0	70	14%
Kasserine	0	5	2	0	4	3	0	3	6	0	23	5%
Sidi Bouzid	12	22	3	0	0	11	0	0	3	2	53	11%
Gabes	0	0	5	0	0	3	0	1	3	0	12	2%
Médenine	2	2	6	2	2	6	0	0	2	0	22	4%
Tataouine	2	6	6	0	0	0	0	0	13	0	27	5%
Gafsa	9	22	0	3	0	13	0	2	0	0	49	10%
Tozeur	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0%
Kebili	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0%
Total	62	149	44	37	36	91	2	27	54	2	504	

Les violences :

Le mois Juillet 2016 a connu une augmentation notable des actes de violence, aussi bien dans les espaces privés que publiques.

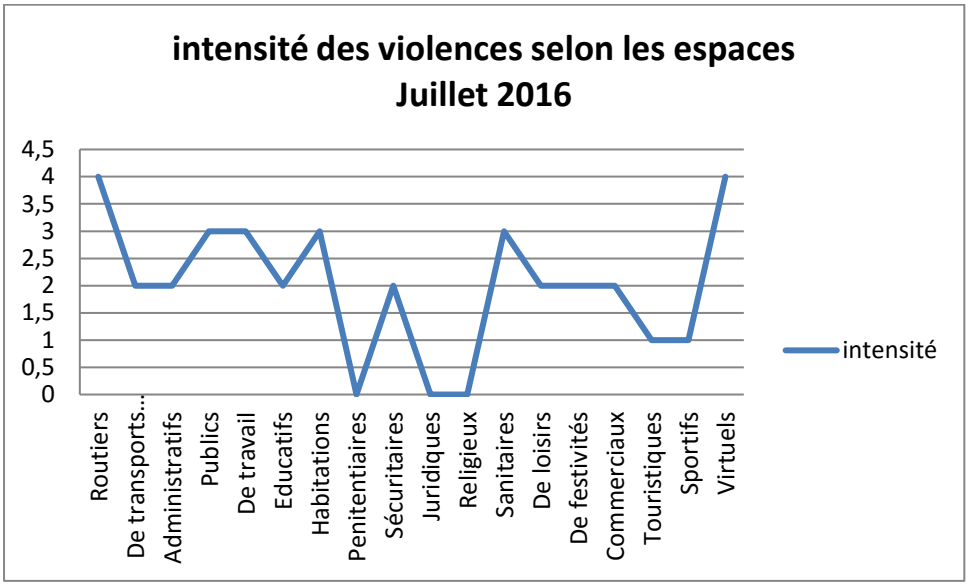

Cette violence a été de manifestations différentes et a été observée dans les sphères conjugales, familiales et relationnelles, donc dans le cercle assez proche de la victime ce qui implique que l'espace familial n'est plus cet espace de sécurité et de paix pour ces victimes.

La violence sexuelle envers la femme a, également, été assez présente, durant le mois de Juillet 2016, et ce, dans les deux espaces publiques et privés.

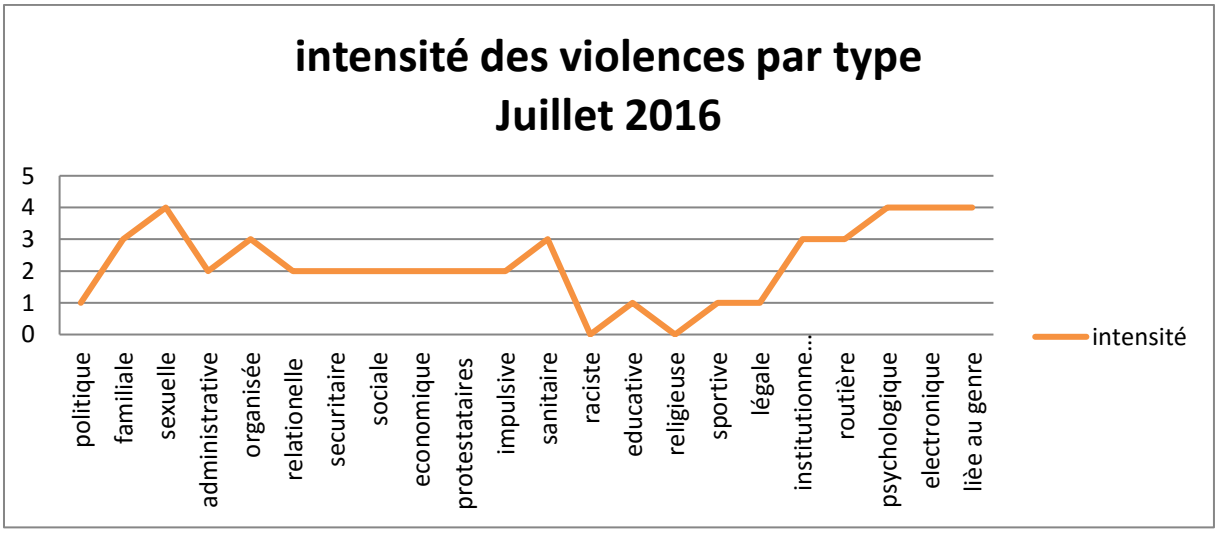

Il s'en suit un descriptif des actes de violence relevés par l'Observatoire Social Tunisien durant le mois courant :

- La violence conjugale, familiale et relationnelle :

L'agression de la belle-sœur suite à un différend dans le domicile familial par l'époux de sa sœur a eu lieu dans le gouvernorat de **l'Ariana**.

Un nouveau-né issu d'une relation hors mariage a été retrouvé enterré, dans le gouvernorat de **Bizerte**, suite aux dénonciations de citoyens les parents ont été arrêtés.

Une bagarre dans un café **à Menzel Bourguiba**, Gouvernorat de **Bizerte**, a engendré des dégâts physiques importants.

La délégation **d'Essned**, gouvernorat de **Gafsa**, a connu le décès d'une coiffeuse étouffée dans son salon par son fiancé.

Suite à un différend conjugal un homme a poignardé son épouse dans le gouvernorat de **Kairouan**.

Dans la délégation de **Makther**, gouvernorat de **Seliana**, une femme et ses quatre enfants ont attaché et tué le mari et père afin de mettre fin au comportement violent de ce dernier.

A **la cité Khaled Ibn El Walid**, dans le gouvernorat de **Manouba**, une famille a été victime de menaces de mort.

Dans le gouvernorat de **Manouba** une femme a été brulée et poignardée et sa mère poignardée par son ancien époux, et ce, par vengeance.

Dans le gouvernorat de **Mahdia** un époux a poignardé sa femme pour se suicider ensuite.

Dans la délégation de **Kélibia**, gouvernorat de **Nabeul**, un époux a brulé sa femme au troisième degré en l'aspergeant dans son sommeil.

A **Menzel Temim**, un père a aspergé ses enfants de 4 et 2 ans avec un gaz paralysant ce qui a provoqué leur asphyxie et leur hospitalisation.

Devant le tribunal de première instance à **Tunis**, un époux a poignardé sa femme juste avant la séance de prononciation de la sentence de divorce déposée par la victime.

Dans la région de **Souk Lekhmiss**, délégation de **Hammamet**, un jeune a poignardé et tué sa mère âgée de 73 ans quand elle a refusé de lui donner de l'argent.

A Bir Lahfay, un nouveau-né de 27 jours a été violenté dans le domicile parental.

Dans la région de **Zouekra**, délégation de **Makther**, une femme a été poignardé ans le domicile familial. A **Sousse**, un nouveau-né a été sauvé des ordures.

Dans le gouvernorat de **Tunis**, une jeune a été aspergé d'un produit corrosif dans la rue et un jeune a été poignardé par un tesson de bouteille, dans une soirée alcoolisée, dans la région de **Djbel Lahmer**.

- La violence sexuelle : A **Borj Louzir**, une jeune a été détournée et violée devant un lycée.

A **Sejnene**, un adulte a violé un enfant de 8 ans dans son domicile.

A **Gafsa**, une jeune femme a été détournée et subi une tentative de viol dans un taxi.

A **Manouba**, une jeune femme a été enlevée et violée.

Dans la région **de Oued Rmal**, gouvernorat du **Kef**, un enfant de 12 ans a subi une agression sexuelle de la part de son jeune voisin et ce, sous menace d'arme blanche.

A **Menzel Jemil**, une jeune femme a été enlevée et violée.

A **Médenine**, un adulte natif de 1962 a harcelé et tenté d'enlever pour agression sexuelle d'une jeune de 14 ans.

Dans le gouvernorat de **Sousse**, un enseignant a été accusé de harcèlement et d'attouchement à la fin des cours par 7 de ses élèves ; un sécuritaire a sauvé une enfant d'une tentative d'agression sexuelle par un adulte de 49 ans et une jeune femme a été droguée et violée dans un taxi collectif.

Dans le gouvernorat de **Tunis**, un enfant de 7 ans a été victime d'une agression sexuelle après détournement par un trentenaire et une jeune femme s'est jeté d'un taxi, **dans l'avenue Habib Bourguiba**, lors d'une tentative de détournement et agression.

Le reste des actes de violence enregistrés durant le mois de Juillet 2016 ont été de nature, essentiellement, **criminelle** suite à des bagarres, vols et vengeances.

Un différend sur les prix de vente de poulet a été l'origine de la mort d'un commerçant poignardé par son concurrent au niveau du cou à **El Mourouj**. Un autre commerçant a été blessé à **Souk El Asr, Menzel Bourguiba**, par arme blanche suite à un différend dans le marché.

-La violence sociale : des altercations violentes ont été observées entre les habitants de **Zeouyet El Hareth** et **Om El Esma** dans la région **de Souk Lahad** à **Kébili.**
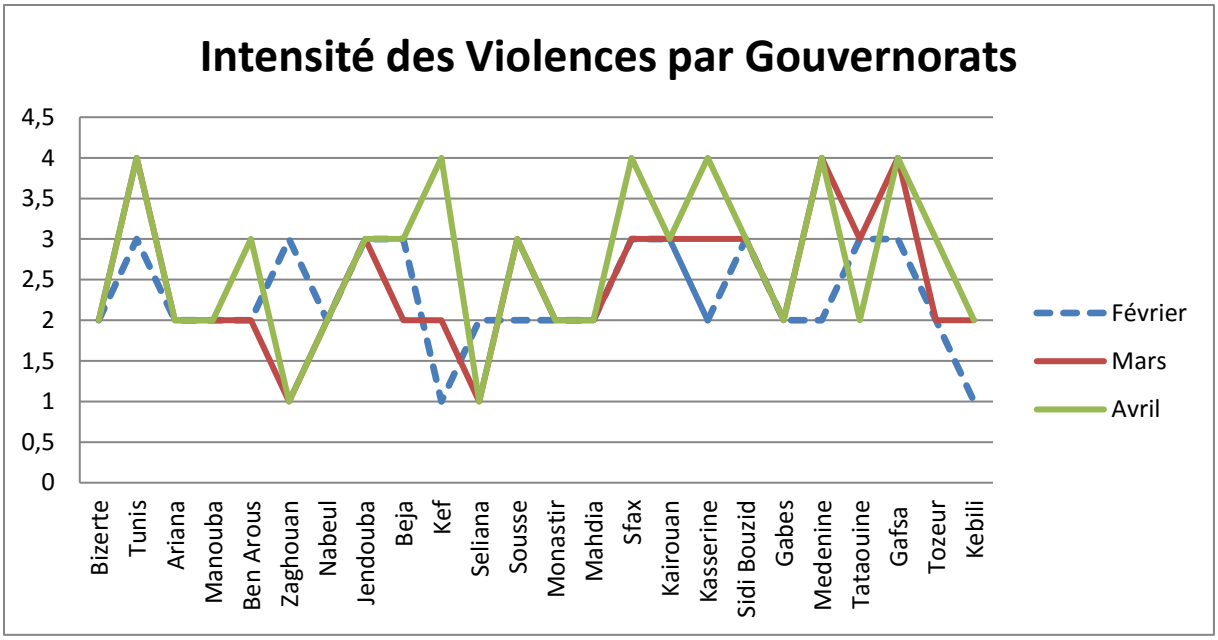
L'intensité par région des violences a été enregistrée comme suit :